



Les collections de la Bibliothèque : parlons-en!

Amphithéâtre Bell
3 avril 2001
9h-10h30

OBJECTIFS

- **Présenter et discuter les orientations de développement des collections proposées par la Bibliothèque;**
- **Explorer certaines avenues de financement.**

PROGRAMME

9h	Mot d'introduction <i>Claude Chavarie</i> Directeur de la recherche
9h10-9h30	Présentation des orientations de développement des collections <i>Richard Dumont</i> Directeur de la Bibliothèque <i>Marc Hiller</i> Responsable du développement des collections
9h30-10h15	Période de discussion <i>Richard Prégent</i> Animateur
10h15-10h30	Conclusion

PISTES DE DISCUSSION

La croissance rapide de la documentation scientifique et technique, les coûts élevés de cette documentation et la diffusion électronique amènent la Bibliothèque à revoir ses façons de faire.

- L'achat des articles de revues à la demande (Source de l'ICIST) est fort populaire (10 000 articles commandés cette année). Mais ce service répond-il vraiment aux besoins? Devrait-on remplacer complètement les abonnements aux revues par des services de fourniture d'articles? Quels critères devrait-on considérer avant de choisir entre un abonnement et le recours à un service de fourniture?
- Les achats de livres sont bien en deçà des niveaux des autres universités et les usagers s'en plaignent. Quel seuil devrait-on viser? Devrait-on une fois de plus diminuer les achats de livres afin de préserver des abonnements à des revues? Les besoins documentaires de la recherche sont-ils plus importants que ceux de l'enseignement? Comment maintenir un équilibre entre les deux?

Il est loin d'être acquis que la Bibliothèque disposera du budget nécessaire pour assurer le développement adéquat de ses collections. D'ailleurs, 250 abonnements de revues risquent d'être annulés l'an prochain si le budget de la documentation est maintenu à son niveau actuel.

- La Bibliothèque devrait-elle tarifier l'ensemble de ses services (vente des cartes d'emprunt, tarification des prêts entre bibliothèques, des articles commandés par Source de l'ICIST, de l'utilisation des ressources électroniques, etc.)?
 - Le budget de la recherche devrait-il être mis à contribution pour financer une partie des collections de la Bibliothèque? Il pourrait s'agir par exemple d'une portion des frais indirects des subventions, d'une partie des frais généraux des contrats, d'une cotisation aux chercheurs établie en fonction du volume de contrats/subventions, etc.
-

